

Image not found or type unknown



Vol d'une moto dans une maison

Par **Perrine1203**, le **19/02/2008** à **11:06**

Bonjour,

Mon frère a acheté une moto cross il y a plus d'un an. A l'époque, il avait voulu l'assurer contre le vol. Notre assureur a refusé de l'assurer contre le vol.

Hier, la moto a été volée (ainsi que tout l'équipement: casque, bottes...) dans notre garage.

Une des vitres du garage a été brisée et la porte forcée.

L'assurance ne veut pas couvrir le vol via l'assurance habitation alors que la moto était à l'intérieur de la maison.

Que pouvons nous faire?

Avez-vous des conseils à me donner?

Par **jeetendra**, le **19/02/2008** à **13:01**

bonjours, [s]l'assurance habitation ne couvre jamais en habitation le vol d'une voiture,[/s]
[fluo]d'une moto[/fluo], parce que il existe tout simplement l'assurance moto et auto avec
l'assurance vol en option, cordialement